

COPY.

# Lloyd's Register of Shipping.

Port MARSEILLE.

13 Juin, 1934.

**Le Soussigne**

WILLIAM H. WAGGOTT,

Inspecteur de cette Société, certifie par la présente qu'à la demande de  
Inspecteurs s'est rendu à bord du vapeur "HELIX", à l'effet de  
vérifier les marques de franc-bord, conformément aux  
descriptions de la Convention Internationale de 1930, et  
qu'elles-ci ont été apposées sur les murailles du navire, comme  
suit:-

Franc-bord mesuré à partir  
de la partie supérieure de  
la ligne de pont principal  
soier.

Du centre du disque.

Franc-bord en eau douce... 305 mm.

235 mm. au-dessus.

Franc-bord en eau douce..... 419 mm.

121 mm. au-dessus.

Franc-bord en eau salée..... 426 mm.

114 mm. au-dessus.

Franc-bord en eau salée..... 540 mm.

Franc-bord en eau salée..... 654 mm.

114 mm. au-dessous.

Franc-bord en eau salée dans l'Atlantique  
Nord..... 730 mm.

190 mm. au-dessous.

(Signé) W.H. WAGGOTT.

Inspecteur du Lloyd's Register.

Certificat se réfère expressément aux termes des Règlements et Statuts de la Société qui stipulent :-  
que le Comité apporte tous ses soins à assurer le bon fonctionnement de la Société, il reste entendu, que ni  
la Société, ne peuvent être, en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, déclarés responsables de  
l'erreur ou l'inexactitude qui pourrait être relevée dans les rapports ou les certificats délivrés, tant par la  
Société que par ses Inspecteurs, ou dans les renseignements fournis par le Register du Lloyd, ou toute autre  
personne, de la Société, ainsi que pour toute erreur de jugement, faute, négligence des Inspecteurs ou autres  
agents ou agents de la Société."



© 2020

Lloyd's Register  
Foundation

00206-00214-0231